

Pays-Bas en 1658, Gouverneur de Namur en 1674, qui fut tué à la bataille de Nerwinde le 29 Juillet 1693. Il avoit épousé, le 16 Juillet 1672, *Thérèse-Marie Manriquez de Lara*. Il eut de ce mariage :

1. Un fils, né au mois de Juin 1680, & mort à Namur en 1683;
2. Et MARIE d'ARENBERG de BARBANCON, née le 19 Novembre 1673, mariée, 1<sup>re</sup> en 1695, avec *Isidore-Thomas de Cardonne*, dont elle resta veuve le 4 Août 1699; 2<sup>e</sup> en 1700, avec *Gaspard de Zuniga*, Vice-Roi de Galice; & 3<sup>e</sup> en 1715, avec *Henri-Auguste de Lannoy*;
3. Et EMMANUELLE, Duchesse d'ARENBERG (Voy. Moréri, le P. Anselme, d'Hozier & Imhoff).

Les armes des Princes de LIGNE sont : *d'or, à la bande de gueules*. Celles d'ARENBERG sont : *de gueules, à 3 fleurs de néflier de 5 feuilles d'or, écartelé de la MARCK*, qui est : *d'or, à la fasce échiquetée d'argent & de gueules, de 3 tires*. Celles de BARBANCON sont : *d'argent, à 3 lions de gueules, armés, lampassés & couronnés d'or*.

\* LIGNERAC, ancienne Baronie dans la Marche Limousine, qui est possédée, depuis près de 400 ans, par la Maison du nom de *Robert*, qui portoit auparavant celui de *Mure*. *Robert de Mure* se rendit si célèbre par ses exploits, que son fils *Timard* quitta le nom de *Mure* & prit celui de *Robert*, & d'un nom patronymique il en fit un de famille, sous lequel sa postérité a toujours été connue. Voy. ROBERT de LIGNERAC.

LIGNERIS (DES), en Vendômois: ancienne Noblesse, dont nous avons déjà parlé dans le tom. VII, p. 320 & suiv. de la prem. Edit. de ce *Dictionnaire*.

I. FRANÇOIS DES LIGNERIS, qualifié *Chevalier* en 1389, avoit pour femme *Anne de Tournemine*, dont :

II. PIERRE DES LIGNERIS, qui eut de *Jeanne de Baudimant* :

1. MICHEL, qui suit;
2. JEAN, Seigneur de Tachères, lequel quitta l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem pour épouser *Louise de Balue*, qui fut mère de JEANNE-FRANÇOISE, femme d'*Urbain de Prunelé*, Chevalier, Seigneur de Guillerval, &c., dont la postérité subsiste. Voy. PRUNELÉ.

3. Et MARIE, qui eut des enfans de *Hugues*, Ecuyer, Seigneur de Hamel.

III. MICHEL DES LIGNERIS, 1<sup>er</sup> du nom, Ecuyer du Duc d'Alençon, épousa *Claude de Cardonne*, fille de *Jean-François Chambellan du Roi*, & nièce de Don *Frédéric de Cardonne*, Vice-Roi de Naples, pour le Roi d'Espagne, en 1467, dont :

IV. RENÉ DES LIGNERIS, Chevalier, Seigneur d'Azay, Echanson de la Reine de Navarre, qui épousa, en 1500, *Jeanne de Champrond*, fille de N... de *Champrond*, Seigneur de Villequoy. Il en eut :

1. RENÉ, Seigneur d'Azay, qui suivit le parti de la Religion Prétendue Réformée, s'attacha au service du Roi de Navarre, & fut tué à la bataille de Dreux en 1562, sans laisser d'enfants d'*Antoinette Babou de la Bourdaiſière*, sa femme;
2. JACQUES, qui suit;
3. ETIENNE, Abbé de la Prée, mort en 1567;
4. ANNE, femme d'*Antoine de Languedoue*, Ecuyer, Seigneur de Pussay;
5. Et ANNE, femme de *Charles de Feugerets*, Ecuyer, Seigneur des Vacheresses.

V. JACQUES DES LIGNERIS, Chevalier, Conseiller d'Etat, Ambassadeur pour le Roi au Concile de Trente, Président à Mortier au Parlement de Paris en 1554, laissa de *Jeanne Chalignault*, Dame de Crofne, sa femme,

1. CLAUDE, envoyé à Rome par HENRI II, en 1556, mort sans alliance;
2. THÉODORE, qui suit;
3. Et JEANNE, femme de *Claude du Puy*, Baron de Bellefaye & Seigneur du Coudray en Berry.

VI. THÉODORE DES LIGNERIS, baptisé dans l'Eglise de Chauvigny le 18 Avril 1553, Seigneur de Bailly, Chauvigny, Beauvais, Aumain, Morançez, la Motte & Fontaines, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Capitaine de 50 hommes d'armes, épousa, le 14 Février 1577, *Françoise de Billy*, Dame de Courville, fille de *Louis*, Baron de Courville, &c., & de *Félice de Rosny*. Leurs enfans furent :

1. JEAN, mort sans alliance, à 20 ans;
2. LOUIS, Seigneur de Courville, marié à *Anne de Fromentières*, fille de *Joachim*, Seigneur de Montigny en Dunois, & de N... de *Courcillon*. Il en eut un garçon, mort jeune, & deux filles, savoir :

RENÉE, épouse de *Charles de Fresnoy*; Et ANNE, femme de N... du *Teil*, Baron de Samois.

3. JACQUES, Seigneur de Fontaines, Amisne & Courville en partie, marié, en 1616, à *Luce de Fromentières*, sœur de ladite *Anne*. Elle fut mère d'un fils, Seigneur de Beauvais, mort sans alliance, & de MARIE DES LIGNERIS, femme de *Charles Thoreau*, Baron de Monticard, dont des enfans ;
4. ALBERT, qui suit ;
5. GEOFFROY, Chevalier de Malte ;
6. JEANNE, mariée à *François de Fontenay*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Germain & de la Frenaye au Perche ;
7. MARIE, femme de *Lancelot de Kaerbout*, alias *Kerbout*, Ecuyer, Seigneur de Gemafé au Maine, dont postérité ;
8. Et FRANÇOISE, morte au Château de Sours en 1615, sans enfans de *Nicolas Dangeul*, Chevalier, Seigneur dudit Sours.

VII. ALBERT DES LIGNERIS, Chevalier, Seigneur de Saint-Jean-de-la-Forêt, Saint-Hilaire, des Noyers & de Beauvais, où il mourut le 13 Janvier 1652, fut transféré le lendemain dans l'Eglise de Fontaine-la-Guyon. Il avoit épousé, par contrat passé devant *Gérain Nasse*, Notaire Royal à Châteauneuf-en-Thimerais, le 31 Mai 1631, *Geneviève de Lorenz*, fille de *Jacques*, Ecuyer, Seigneur de Douceré, dont :

1. FRANÇOIS, mort sans alliance à 24 ans ;
2. LOUIS, qui suit ;
3. Et ANGÉLIQUE, femme de *René d'Ecauville*, Ecuyer, Seigneur de Lignerolles, dont la postérité subsiste.

VIII. LOUIS DES LIGNERIS, Chevalier, Seigneur de Beauvais, Paroisse de Champrond, Saint-Jean-de-la-Forêt, Fontaine-la-Guyon, &c., né le 6 Janvier 1636, épousa, par contrat passé devant *Bourgeois*, Notaire à la Ferté-Arnaut, le 22 Février 1667, *Louise de Gravelle*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur d'Arpentigny, & de *Madeleine de Coutance*. Il en a eu :

1. PHILIPPE, né le 18 Novembre 1667, Chanoine de Chartres, & Archidiacre de Blois dans ladite Eglise, mort en Juillet 1751 ;
2. LOUIS-FRANÇOIS, né le 15 Mars 1670, Chevalier, Seigneur de Saint-Jean-de-la-Forêt, ancien Brigadier des Gardes du Corps du Roi, Chevalier de Saint-Louis, mort en 1744, sans laisser d'enfans de *Marguerite Garnier-de-Sainte-Ville*, qu'il avoit épousée le 15 Octobre 1720 ;
3. Et JEAN-BAPTISTE, qui suit.

IX. JEAN-BAPTISTE DES LIGNERIS, né le 16 Juin 1674, Chevalier, Seigneur de Beauvais

& Fontaine-la-Guyon, épousa, par contrat passé devant *Gabriel Chantier*, Notaire à Chartres, le 2 Avril 1707, *Marie-Anne-Beurier*, fille de *Michel*, Ecuyer, Seigneur de Hauville, & de *Barbe Cottreau*, Dame de Chevillon, dont :

1. LOUIS-FRANÇOIS, qui suit ;
2. MARIE-BARBE, née le 15 Août 1710, mariée, par contrat passé devant *Evrard*, Notaire à Chartres, le 30 Juillet 1737, avec *Pierre-René de Thieslin*, Chevalier, Seigneur de Lorrière & Boisguinaut au Maine, père de *Marie-Anne de Thieslin-de-Boisguinaut*, femme, le 11 Janvier 1754, de *François-Vidor de Feugerets*, Comte de Feugerets, près de Bellême au Perche, Seigneur de la Chapelle-Souëf, Saint-Martin-du-Douet, & Côme-la-Couture, dont des enfans ;
3. MARIE-ANNE-THÉRÈSE, née le 7 Mai 1712, élevée à Saint-Cyr, non mariée ;
4. Et CATHERINE-THÉRÈSE, née le 16 Janvier 1718, Religieuse aux Carmélites de Chartres, dont elle étoit Prieure en 1759.

X. LOUIS-FRANÇOIS DES LIGNERIS, Chevalier, Seigneur de Beauvais & Fontaine-la-Guyon, né le 4 Septembre 1715, a épousé, par contrat passé devant *Evrard*, Notaire à Chartres, le 19 Février 1740, *Marie-Françoise d'Avignon*, fille de *Claude*, Procureur du Roi & Maire de Chartres. De ce mariage furent issus :

JEAN-BAPTISTE-CLAUDE, qui suit ;  
Et FRANÇOISE-THÉRÈSE, née le 26 Mars 1742, alliée, par contrat passé devant *Marie*, Notaire à Chartres, le 5 Mars 1759, avec *René-César de Courtarvel*, Chevalier, Seigneur de la Cour, de Souday au Maine, ancien Lieutenant de la Marine, Infanterie, né le 25 Avril 1728, dont des enfans. Voy. COURTARVEL.

XI. JEAN-BAPTISTE-CLAUDE DES LIGNERIS, Chevalier, né le 24 Décembre 1743, est Moufquetaire de la seconde Compagnie.

Les armes : *de gueules, fretté d'argent ; au franc-quartier d'or, chargé d'un lion de sable ; au lambel de 3 pendans d'azur*.

\* LIGNERIS ou LIGNERY. Les Terres & Seigneuries de *Bouricourt*, *Beaulévrier*, *Sully*, *Hincourt*, *Fromericourt*, *Saint-Quentin*, *Hémécourt*, &c., furent unies en un seul corps de Terre sous le nom de LIGNERIS, & érigées en *Marquisat*, par Lettres du mois de Juin 1687, en faveur & en considé-

ration de *Joseph d'Espinay-Saint-Luc*, Maréchal des Camps & Armées du Roi, qui eut une cuisse emportée d'un boulet de canon, à la bataille de Nerwinde, le 29 Juillet 1693, commandant les troupes de la Maison de S. M. Voy. ESPINAY-SAINT-LUC.

**LIGNIÈRES**, Famille noble, dont étoit

ANTOINE DE LIGNIÈRES, Seigneur de la Faloise, demeurant à Osly, Election de Soissons, qui produisit, avec les Sieurs de LIGNIÈRES, demeurant à Flavy-le-Martel, des titres de quatre degrés, depuis l'an 1551.

Les armes : *d'argent, à la croix ancrée de gueules.* (*Nobiliaire de Picardie*, pag. 299.)

LIGNIÈRES ou LINIÈRES, Maison originaire du Berry.

Il y a eu des Seigneurs de ce nom dès le commencement du X<sup>e</sup> siècle. La Thaumassière en parle dans son *Hist. du Berry*, pag. 659 & 661. C'est d'après cet écrivain que l'Auteur de l'*Hist. des Grands Officiers de la Couronne*, tom. VIII, pag. 834, parle de cette Maison éteinte. Elle a donné deux Grands Queux de France & quelques Evêques : l'un dans PHILIPPE DE LIGNIÈRES, Grand Queux de France en 1367, & l'autre dans JEAN, V<sup>e</sup> du nom, Baron de LIGNIÈRES en 1412. Le dernier de ce nom est GODEMAR de LIGNIÈRES, qui vivoit en 1406.

Les armes : *d'or, au chef de vair ; au lion de gueules, couronné d'or, brochant sur le tout.*

LIGNIVILLE ou LIGNEVILLE. Cette Maison est une des quatre de la grande Chevalerie de Lorraine, d'où elle est originaire. Le Duc CHARLES IV, en confirmant les priviléges de la Noblesse, accordés par ses prédécesseurs, distingue, comme il l'avoient fait, ces quatre Maisons dans l'ordre suivant : du CHATELET, LIGNIVILLE, HARAU COURT & LENONCOURT. Il falloit être issu d'une de ces quatre races, par les femmes, pour avoir entrée dans les Assises ou Etats de la Lorraine, & le droit de Pairie primitive leur a toujours été conservé. La Maison de LIGNIVILLE a porté, jusques vers la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, le nom de *Rozières*, tems où Ferry, Duc de Lorraine, fit l'acquisition de la ville & des salines de *Rozières*, des différentes branches de cette Maison, & ce fut alors qu'elle quitta le nom

de *Rozières*, pour prendre celui de LIGNIVILLE, nom de la principale Terre dont elle jouissoit. Les auteurs sont partagés sur son origine : les uns la font descendre d'*Oderic*, frère de *Gérard d'Alsace*, premier Duc hérititaire de Lorraine ; d'autres prétendent qu'elle est issue des anciens Comtes de *Metz*, & par conséquent encore de la Maison de *Lorraine*. Ceux aussi qui ont écrit sur celle de *Cafres*, branche de la Maison de *Lorraine*, n'ont pu en donner la filiation qu'en rappelant *Albéric de Rozières*, un des chefs de la Maison de LIGNIVILLE. Quoi qu'il en soit, elle est très-ancienne. Dès le XI<sup>e</sup> siècle, on voit ceux de ce nom figurer avec éclat, participant à ce que les Souverains faisoient de plus essentiel, se rendant pleige & caution pour eux, étant choisis pour arbitres des différends qu'ils avoient avec leurs voisins ; contribuant à la fondation de plusieurs Abbayes, & prenant la qualité de *Chevalier*, dès l'origine de la Chevalerie. Depuis cette époque jusqu'à ce jour, on a vu cette Maison constamment remplir les premières charges à la Cour de Lorraine, en avoir de distinguées dans celles de France & d'Autriche, & occuper des grades supérieurs dans les armées des unes & des autres. On ne lit aucun acte des assises & assemblées des Etats de Lorraine, qu'on n'y trouve le nom de LIGNIVILLE, & peu de délibérations du Conseil d'Etat des Ducs où ils n'aient assisté, comme Ministres ou Conseillers d'Etat. Le premier de cette Maison dont les fastes publics, parvenus à la connoissance de l'auteur, fassent mention, est

I. THÉODORIC DE ROZIÈRES, Seigneur de la ville de ce nom, né vers le milieu du XI<sup>e</sup> siècle, qui comparut, en 1172, avec ses enfans, à la donation que Mathieu, 1<sup>er</sup> du nom, Duc de Lorraine, fit à l'Abbaye de Clairlieu, près de Nancy. Cette donation est encore signée par RODOLPHE & GÉRARD DE ROZIÈRES, ainsi que par leurs enfans THÉODORIC & AUBRY. Cet AUBRY DE ROZIÈRES est aussi connu par le traité d'alliance que Conrard, Seigneur de Riste ou Réthel, fit, en 1208, avec Mathieu, premier Duc de Lorraine, contre Thibaut, Comte de Bar. Il y est choisi, avec un autre Seigneur, pour arbitre du fief que le Seigneur de Riste, ou de Riche, devoit donner au Duc Mathieu. THÉODORIC DE ROZIÈRES, du consentement de sa femme & de ses enfans, ALBERT & WAUTHIER, donna, à l'Abbaye de Clair-